



**Demande d'accueil à IN'DEX NORD Internat d'excellence en lycée.**

**Lycée Antoine KELA de Poindimié**

**Rentrée scolaire 2017 : classe de 2GT**

L'élève :

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

Collège où je fais la demande d'admission à IN'DEX NORD.....

Scolarisé(e) en 2016 en classe de.....

Représentants légaux :

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

Souhaitons proposer notre enfant à une admission à IN'DEX NORD, en 2<sup>nde</sup> GT à la rentrée 2017 au lycée Antoine KELA de POINDIMIE.

Rappel de l'enseignement d'exploration n°2 souhaité parmi Méthodes Pratiques Scientifiques (MPS), Sciences de l'Ingénieur(SI), Créations et Activités Artistiques –arts du spectacle- (CAA), LV3 Païci (LV3), Littérature et Société (LitSo) :.....

Fait le..... et transmis au collège.

Signature des responsables légaux

Signature du Principal/du Directeur

*Merci de voir les conditions au verso*

### Conditions d'accueil

A la rentrée 2017, le lycée Antoine Kela proposera 4 places d'accueil à IN'DEX NORD pour l'ensemble des élèves de secondes.

Les élèves admis à IN'DEX NORD sont inscrits par leurs parents, membres de l'association aux conditions suivantes :

- inscription annuelle par enfant 10 000 cfp -3500 cfp si boursier-.
- adhésion annuelle membre actif d'au moins 1 responsable légal 1000 cfp.

L'élève admis à IN'DEX NORD est interne et profite ainsi de conditions de travail favorisant sa réussite. L'objectif est d'obtenir une mention B au bac. Pour cela l'élève est encadré 17h par semaine pour faire son travail scolaire, profiter d'appuis disciplinaires, s'ouvrir culturellement à son île, à sa région, au monde. Nous favorisons le regroupement dans les mêmes chambres des internes IN'DEX NORD en raison des horaires de travail décalés en fin de soirée.

### Le fonctionnement

Les élèves accueillis dans le cadre de l'internat d'excellence IN'DEX NORD ont des horaires définis comme suit :

17h05	Sortie des cours
17h05-18h00	Temps libre, douche
18h00- 18h30	Repas
18h30- 21h30	Etude en salle avec l'encadrant ou un intervenant.
21h30- 22h00	Repos dans les chambres
22h00	Extinction des feux pour tout le monde
05h45	Lever
06h15 -06h45	Petit-déjeuner

Le mercredi après-midi de 15h00 à 17h00 puis de 19h30 à 21h30 et le dimanche soir de 17h à 18h30 puis de 18h30 à 21h30, deux études obligatoires sont organisées.

### Engagement mutuel

IN'DEX NORD, association responsable de la gestion de l'internat d'excellence et la famille du jeune accueilli signent une convention d'engagement mutuel.

Les parents membres de droit sont invités à siéger aux assemblées générales, ont des représentants qu'ils désignent au CA et participent activement à l'association.

Si la famille le souhaite ou si le travail personnel n'est pas au rendez-vous, la sortie de l'IN'DEX NORD peut être décidée. L'élève redevient alors un interne ordinaire du lycée et sa place à IN'DEX NORD est proposée à un élève méritant repéré par l'équipe pédagogique.

### Pièces à joindre et délais.

Bulletins scolaires et lettre de recommandation du collège accompagnent ce dossier et doivent être transmis avant le 31/10/2016 (mail ou courrier)

Organisation de la décision d'accueil au cours de la semaine 45, sous réserve de validation du passage en 2GT par le chef d'établissement d'origine lors des conseils de classes du 3<sup>ème</sup> trimestre. Affectation confirmée lors de l'affectation finale en 2GT.

Le Trésorier IN'DEX NORD

P TCHOUBAR